

DATE DE LA CONVOCATION

06/02/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 14

Présents 09

Votants 13

DELIBERATION N°2024-18

FINANCES

BUDGET CENTRE

BOURG

BUDGET PRIMITIF 2024

Séance du 13 février 2024

Membres élus : 15 en fonction : 14 présents : 09

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Ophélie COSTA, Madame Sylvie DOUBLÉ, Madame Cécile HUET, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Julien MALARDENTI, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir:

Madame Florence DEVAUX absente

Madame Cécile GUILBERT donne pouvoir à Madame Sylvie DOUBLÉ

Madame Virginie MARZIN donne pouvoir à Madame Ophélie COSTA

Monsieur Eric SINTES donne pouvoir à Monsieur David BARAIZE

Madame Marie-Claire SACHET donne pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON

Secrétaire de séance : Madame Ophélie COSTA

Objet : Finances Budget Centre Bourg – Budget primitif 2024

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération 2024-17 du 13 février 2024 affectant le résultat 2023

Afin de faciliter la gestion quotidienne du budget, je vous propose d'autoriser la fongibilité des crédits entre chapitres au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ne pouvant dépasser 7.5% des dépenses réelles de la section, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT. Je vous propose de fixer la fongibilité à 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement hors dépenses de personnel et à 7.5% des dépenses réelles de la section d'investissement.

Après la présentation du Budget primitif Centre Bourg par Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2024 comme suit :

Budget centre bourg - 124 01

Envoyé en préfecture le 22/02/2024
 Reçu en préfecture le 22/02/2024
 Publié le
 ID : 049-214901308-20240222-2024_18_A_R-BF



Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
	BP 24		BP 24
002 (déficit antérieur)		002 (excédent antérieur)	0,05 €
011 – 6015 (terrain)	1 000,05 €	70 – 7015 (vente terrains)	0,00 €
011 – 6045 (études)	4 000,00 €	75 -758 (TVA)	5,00 €
011 – 605 (travaux)	0,00 €	042 – 71351 (stock)	
65 – 658 (TVA)	5,00 €	042 – 71355 (stock)	
042 – 713351 (stock)		042 – 71355 (stock)	13 100,00 €
042 – 71354 (stock)		773 mandats annulés	
042 – 71355 (stock)	8 100,00 €		
Total	13 105,05 €	Total	13 105,05 €
Investissement			
Dépenses		Recettes	
	BP 24		BP 24
		001	948,70 €
001 (déficit antérieur)		168748 - avance du BP au BA	
040 – 3351 (stock)		1641	4 051,30 €
040 – 3354 (stock)		040 – 3351 (stock)	
040 – 3355 (stock)		040 – 3354 (stock)	
040 – 3555 (stock)	13 100,00 €	040 – 3555 (stock)	8 100,00 €
Total	13 100,00 €	Total	13 100,00 €

DATE DE LA CONVOCATION

06/02/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 14

Présents 09

Votants 13

DELIBERATION N°2024-18

FINANCES

BUDGET CENTRE BOURG

BUDGET PRIMITIF 2024

DATE DE LA CONVOCATION

06/02/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 14

Présents 09

Votants 13

DELIBERATION N°2024-18

FINANCES

BUDGET CENTRE

BOURG

BUDGET PRIMITIF 2024

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le

ID : 049-214901308-20240222-2024_18_A_R-BF

S²LO

Section de fonctionnement : 13 105.05 €

Section d'investissement : : 13 100.00 €

Le Conseil municipal :

- ✓ **APPROUVE** le budget primitif 2024 tel qu'énoncé ci-dessus
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% à la section de fonctionnement, hors dépenses de personnel, et dans la limite de 7.5% à la section d'investissement.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 13 février 2024,
Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DEMOIS

